

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 84

Titre d'emploi : **Commis comptabilité-abonnés**

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

S'assurer que tous les abonnés sont facturés selon les normes.

TÂCHES TYPES

1. S'assurer du bien-fondé et de la validité de toutes les demandes d'ajustement monétaire. Effectuer les corrections appropriées.
2. Traiter les messages d'irrégularités émis par le système de facturation, déceler les causes de rejet et apporter les mesures correctives.
3. Calculer et préparer les factures et réclamations qui demandent un traitement spécial, demander un relevé chez l'abonné, dresser un tableau des consommations antérieures et procéder aux ajustements nécessaires.
4. Effectuer les recherches dans les dossiers des abonnés et au registre de facturation pour la préparation d'estimés, vérification et correction de fiches et d'inscriptions mal identifiées, etc.
5. Vérifier les transactions monétaires et s'assurer que les demandes de corrections ont été effectuées dans les délais prévus; faire relance, au besoin, auprès des différents services pour obtenir les données manquantes ou les raisons des délais d'exécution.
6. S'assurer que l'application tarifaire est adéquate; émettre, au besoin, des demandes de vérification à l'intention des vérificateurs de tarifs et contrats et effectuer les corrections qui s'imposent.
7. S'assurer de la facturation des frais de raccordement, de l'obtention des dépôts, des révisions de minimums spéciaux, préparer ou compléter les inscriptions selon les normes établies et tenir à jour les différents registres de contrôle.
8. S'assurer que les montants de "Régime de paiements égaux" soient établis ou révisés selon les procédures.
9. Communiquer avec différents services et avec les abonnés pour fournir ou obtenir des renseignements concernant la facturation.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	3	1	2	2	2	3	3a	2	3	1	233	4
POINTAGE	30	27	5	8	28	14	45	18	10	42	6	233	4

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31  
A / M / J